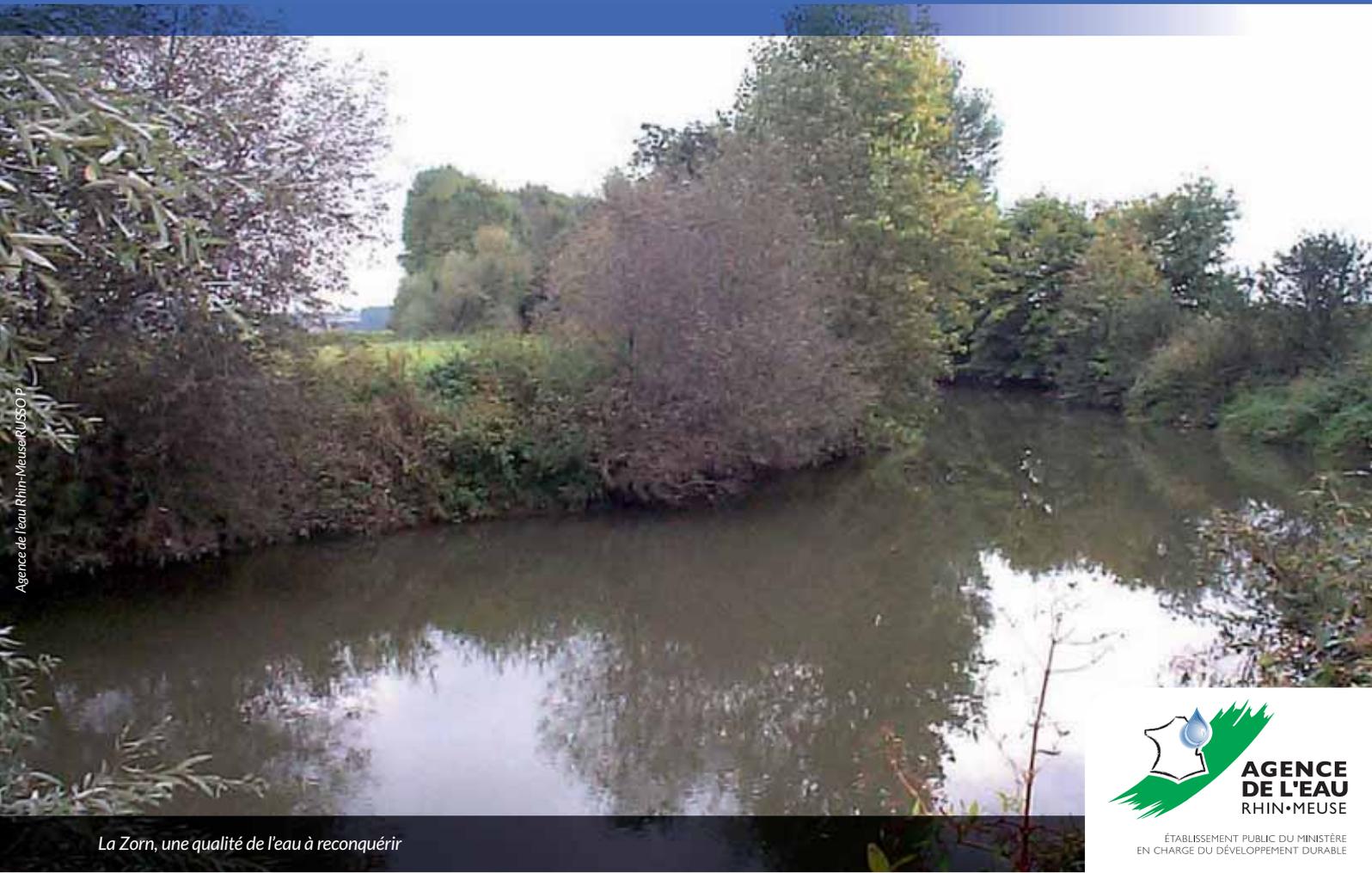




# POUR LA RECONQUÊTE DES RESSOURCES EN EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES **ZORN-LANDGRABEN**

*Saverne • Brumath • Drusenheim • Phalsbourg • Gamsheim • Hoerd •  
Hochfelden • Marmoutier • Dettwiller • Dabo*







# ENJEUX POUR L'ATTEINTE DU BON ÉTAT DES EAUX



++

## POLLUTIONS DIFFUSES

- Adopter les techniques alternatives à l'utilisation des fertilisants et pesticides pour en réduire les apports aux cours d'eau (désherbage mécanique, maintien des sols couverts en automne). Les compléter par la création de zones tampons en sortie de drains agricoles et en bord de parcelles.
- Promouvoir l'enherbement inter-rangs pour le vignoble

Ces actions sont à mener prioritairement sur les aires d'alimentation des captages dégradés situés à l'est du territoire (Mommenheim) et sur le Bachgraben, le Rorrbach, le Lienbach et le Littenheil.



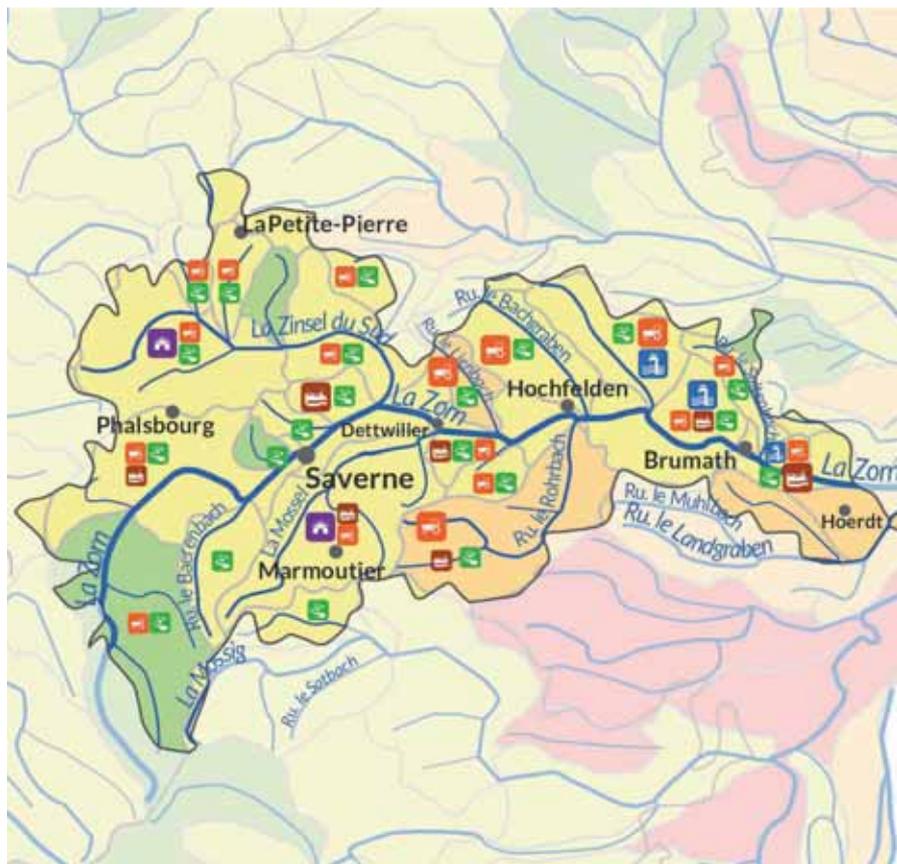
++

## RUPTURE DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE

- Aménager ou supprimer les obstacles infranchissables présents sur le Landgraben et la Zorn en aval de Brumath, d'ici la fin de l'année 2017.

## ALTÉRATION DU FONCTIONNEMENT DES MILIEUX AQUATIQUES

- Dans la continuité des programmes d'actions en cours, engager des projets de renaturation des cours d'eau et des zones humides associées à l'échelle du territoire.
- Développer l'acquisition foncière et mettre en place des plans de gestion sur les zones humides en collaboration avec les acteurs concernés (agriculteurs, collectivités, gestionnaires d'étang et partenaires institutionnels). En priorité sur la Zorn, la Zinsel du sud, le Landgraben et la Mossel.



## NATURE ET PRIORITÉ DES ACTIONS À MENER

	Fort	Moyen
<b>Agriculture :</b> Réduire les pollutions agricoles et préserver les milieux naturels		
<b>Collectivités :</b> Réduire les pollutions domestiques et urbaines		
<b>Industrie et artisanat :</b> Réduire les pollutions industrielles et artisanales		
<b>Milieux aquatiques :</b> Préserver et restaurer les cours d'eau et zones humides et rétablir la continuité écologique		
<b>Ressource en eau :</b> Économiser et préserver la qualité de la ressource en eau		

# FOCUS

## RECONQUÉRIR LES CAPTAGES D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE PRIORITAIRES



### CAPTAGES DÉGRADÉS

- Elaborer et mettre en œuvre un plan d'action pérenne garantissant la reconquête de la qualité de l'eau potable. Cette action concerne le syndicat de Hochfelden, la ville de Brumath et la communauté de commune de la Basse Zorn.

### PRÉLÈVEMENTS EXCESSIFS EN EAUX SUPERFICIELLES

- Lancer une étude globale et concerter les usagers de l'eau pour trouver des solutions pérennes de réduction des prélèvements dans les cours d'eau du Minversheimerbach et du Landgraben.



### POLLUTIONS PONCTUELLES

- Améliorer la connaissance des rejets de substances dangereuses et développer un plan d'actions visant leur suppression sur les industries situées le long de la Zorn, et prioritairement sur les secteurs de Saverne et d'Hochfelden (traitement de surface de métaux, industries agroalimentaires...).
- Sur ces mêmes secteurs prioritaires, améliorer le traitement des effluents et mettre en place des technologies propres optimisant l'utilisation des matières premières et la réduction des rejets et déchets polluants.

### POLLUTIONS DISPERSÉES

- Développer une opération collective visant à réduire les apports de substances dangereuses susceptibles d'être émises par les activités artisanales de Saverne, Dettwiller, Marmoutier et Veyersheim.



### POLLUTIONS PONCTUELLES

- Améliorer les ouvrages d'épuration urbaine sur la Mossel, l'amont de la Zinsel du Sud et le Landgraben.

### POLLUTIONS DIFFUSES URBAINES

- Améliorer la collecte des eaux usées et réduire les déversements d'eaux usées vers le milieu naturel en temps de pluie. Concerne prioritairement la Mossel, l'amont de la Zinsel, le Rorhbach et le Landgraben.

Chambre d'agriculture d'Alsace KRAEMER D



«Ferti-Zorn», animation auprès des agriculteurs sur le thème du désherbage mécanique et de l'agriculture de précision à La Wantzenau en 2013

Sur ce territoire, 8 captages dégradés par les nitrates et pesticides, situés sur les communes de Mommenheim, Brumath, Wingersheim et Bietlenheim ont été identifiés.

La reconquête de leur qualité nécessite d'impulser une dynamique territoriale afin de mobiliser l'ensemble des acteurs concernés (collectivités gestionnaires de la ressource, services de l'État, agriculteurs, propriétaires) autour de l'élaboration et de la mise en œuvre d'un plan d'actions de protection piloté, dans son ensemble, par la collectivité.

Dans de nombreux cas, le simple conseil agronomique ne suffit pas. Seul un changement profond des assolements (remise en herbe par exemple) ou des pratiques agricoles permettra de garantir la reconquête de leur eau (agriculture biologique, forte réduction d'intrants). Depuis de nombreuses années l'opération agrimieux « Ferti - Zorn (1997) », permet de sensibiliser les agriculteurs. Ce conseil collectif est un atout pour le territoire mais ne suffit pas sur les captages.

Le développement de techniques alternatives de désherbage, l'allongement des rotations de cultures, une meilleure gestion des effluents d'élevages sont autant d'exemples ayant déjà fait leur preuve. Mais de nouvelles pistes semblent prometteuses (agriculture biologique, agroforesterie, élevages à l'herbe, implantation de haies) pour faire de la préservation de la ressource en eau un vrai projet de territoire en lien avec l'activité économique (diversification et circuit court) et l'aménagement territorial (foncier et valorisation paysagère).

# PASSONS À L'ACTION

## ACTIONS CLÉS POUR LE TERRITOIRE



« En impulsant une dynamique territoriale avec les propriétaires présents sur les aires d'alimentation des captages d'eau potable de la collectivité, je participe efficacement à la reconquête de la qualité de leurs eaux »



« En préservant les zones humides et en végétalisant les sorties de drains, j'atténue les pollutions parvenant aux cours d'eau, je réduis les risques d'inondation et je favorise la biodiversité, notre assurance vie pour demain »



« En préservant et restaurant les milieux aquatiques et humides de ma commune, je contribue à améliorer l'état écologique des eaux, à réduire les risques d'inondation et à recharger les nappes souterraines »

## LES ACTEURS AU SERVICE DE LA RECONQUÊTE DE LA QUALITÉ DE LA RESSOURCE EN EAU

### AUTRES PARTENAIRES

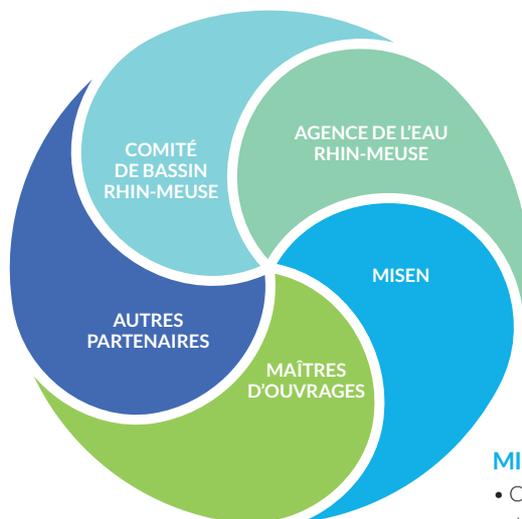
(conseil départemental, conseil régional, parc naturel régional des Vosges du Nord...)  
Au regard de leurs priorités d'actions accompagnent les projets des maîtres d'ouvrages

**MAÎTRES D'OUVRAGES** (collectivités territoriales, associations, industriels, artisans, agriculteurs...)

Portent et conduisent la réalisation des projets en faveur de la préservation et de la restauration des milieux aquatiques et de la ressource en eau.

### COMITÉ DE BASSIN RHIN-MEUSE

- Parlement de l'eau à l'échelle du bassin Rhin-Meuse. 100 membres
- Elabore les plans de gestion des eaux et identifie les actions à mettre en œuvre (mesures)
- Vote les taux de redevances encadrés par la loi.



### AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE

- En lien avec la Mission inter-services de l'eau et de la nature (MISEN 67) décline les priorités d'actions
- Accompagne financièrement les projets des maîtres d'ouvrages.

### MISEN (Mission Inter-services de l'Eau et de la Nature)

- Coordonne la politique de l'eau à l'échelon départemental. Pilotage : Direction Départementale des Territoires (DDT 67)
- Met en œuvre et suit l'exécution des plans d'actions opérationnels territorialisés.